

ACTUALITÉ

L'assurance-emploi doit être adaptée aux nouvelles réalités

VALÉRIE LEGAULT, vlegault@canadafrancais.com



Le Comité chômage du Haut-Richelieu et du Suroît, que représentent France Robert et Thérèse Fortier, souhaite que les mesures temporaires de l'assurance-emploi durant la pandémie deviennent permanentes. - (Photo Le Canada Français - Jessyca Viens Gaboriau)

Il n'y a pas que des partis politiques en campagne pour les prochaines élections fédérales. Le Conseil national des chômeurs aussi. L'organisme dont fait partie le Comité chômage du Haut-Richelieu remet sur la sellette l'importance d'adapter l'assurance-emploi aux nouvelles réalités du monde du travail.

« Pas de retour en arrière. Une assurance-emploi pour vrai. » Tel est le message que l'on peut lire sur les affiches électorales du Conseil national des chômeurs (CNC). Le

but n'est pas de faire élire des députés, mais plutôt de sensibiliser la population au droit de se prévaloir d'un programme d'assurance-emploi universel.

Le gouvernement du Canada a assoupli ses critères au maximum pour permettre aux chômeurs de traverser la pandémie. Les allègements que réclame le CNC depuis plus d'une décennie sont enfin devenus réalité à cause de la crise sanitaire.

« On veut que les mesures temporaires deviennent permanentes pour assurer une meilleure protection des diversités du monde du travail. Il faut ouvrir l'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes. C'est un enjeu fondamental », insiste France Robert, directrice du Comité chômage du Haut-Richelieu et du Suroît.

420 HEURES

Le nombre d'heures travaillées pour avoir droit à la Prestation canadienne d'urgence est passé à 420 heures pour tous les prestataires. C'était loin d'être le cas avec l'assurance-emploi traditionnelle, car ce critère variait en fonction de la région où l'on se trouve. Ce plancher universel devrait être maintenu, estime le Comité chômage, ne serait-ce que pour simplifier le traitement des demandes.

France Robert souligne combien la pandémie a révélé les failles du système. Elle rappelle la date fatidique du 27 mars 2020 où tous les bureaux de Service Canada ont fermé leurs portes. Parler à un agent au téléphone relevait de l'exploit. Elle déplore que le gouvernement canadien ne soit pas près de réformer l'assurance-emploi avant deux ans. « On le sait que le programme ne fonctionne pas. Il faut faire la réforme maintenant », martèle la directrice.

COÛT DE LA VIE

Le taux de prestation établi à 55 % du revenu brut mériterait d'être actualisé selon elle. « On pourrait regarder ce qui se fait ailleurs. Le taux devrait répondre à l'inflation. Il faut considérer l'augmentation du coût de la vie », fait valoir M^{me} Robert.

Même chose pour la période de prestation qui gagnerait à être prolongée. « Des règles universelles de calcul rendraient l'assurance-emploi plus simple et moins complexe à gérer », croit-elle.

Le Comité chômage du Haut-Richelieu et du Suroît n'a jamais cessé ses activités malgré la pandémie. Celle-ci a une chose de particulier. « Nous sommes des sinistrés qui aidons des sinistrés », rappelle M^{me} Robert.

La nature des demandes a évolué au fil des 18 derniers mois. « Les mesures temporaires sont encore en vigueur. Certaines personnes se trouvent encore dans des situations complexes, décrit-elle. Certaines modalités de la Prestation canadienne sur la relance économique ont été prolongées. Il y a encore eu des changements en juillet. »

DÉMUNIS

La situation est encore difficile pour les plus démunis, témoigne la directrice du Comité chômage. Les fausses déclarations et les diminutions dans le supplément de revenu garanti ont créé un « engrenage de séquences » qui force bien des gens à demander des révisions de l'état de leurs revenus.